



INSERR  
122 rue des Montapins  
CS 20015  
58028 Nevers cedex  
03.86.59.90.59

## **Formation initiale pour l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière.**

Les personnes désirant faire acte de candidature doivent pour bénéficier de cette formation répondre aux prés-requis suivant :

### **Le futur candidat doit être titulaire du titre de :**

- **Psychologue (régé par le Décret du 22.03.90)**
- **ou BAFCRI : Brevet d'Animateur pour la Formation des Conducteurs Responsables d'Infractions**
- **ou BAFM : Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs.**
- **Avoir plus de 25 ans**
- **Posséder son permis de conduire**
- **Ne pas être sous le coup d'un permis probatoire**
- **\*voir sélection des candidatures**

### **Déroulement de la formation initiale :**

La formation initiale obligatoire comporte une formation théorique d'une durée de cinq semaines et une formation pratique en alternance comprenant observation et animation. Cette formation pratique s'effectue en amont de la formation théorique et au cours de l'intersession (2 stages en amont, 2 stages au cours de l'intersession). La rédaction d'un rapport d'intersession permet au stagiaire de s'interroger sur sa posture d'animateur.

### **Contenu de la formation initiale :**

Elle s'organise autour de cinq axes de travail auxquels sont associées des compétences. Il s'agit entre autre de maîtriser des connaissances et des modèles scientifiques, de gérer la communication et la dynamique des groupes, d'être capable d'une réflexion distanciée sur sa pratique.

La formation est dispensée sous forme de conférences par des intervenants institutionnels, des experts et des chercheurs. L'équipe pédagogique à l'origine des programmes de stages utilise quant à elle des méthodes actives dont la mise en situation en vue de la professionnalisation.

Il s'agit d'une formation exigeante, au carrefour de nombreuses disciplines comme la pédagogie, la psychologie, la didactique et qui nécessite souvent un changement de posture pour pouvoir accomplir cette mission de service public qui vise le changement de comportement des conducteurs.

Une attestation de stage est délivrée à l'issue de la formation lorsque les exigences sont remplies, ce qui permet aux animateurs de solliciter une autorisation d'animer au Préfet du département de leur lieu de résidence.

**Durée totale de la formation** : 5 semaines à l'INSERR : 175 h et 4 stages en entreprise 56h

1. **Observation préalable à l'entrée en formation** : deux stages en entreprise (attestations de stages demandées) 28h
2. **Entrée en formation** : Trois premières semaines consécutives 105 heures
3. **Intersession et Co animation** : une interruption d'environ 4 semaines et deux stages en entreprise pour la mise en pratique d'une séquence pédagogique suivie d'un rapport de stage (attestations de stages demandées et rapport de stage impératif) 28h
4. **Fin de la formation**: 2 semaines consécutives 70 heures

**Chaque formation regroupe de manière équilibrée une trentaine de psychologues et titulaires du BAFM ou BAFCRI.**

**Soit par formation 15 Bafm/Bafcri et 15 psychologues.**

**Coût :**

Tarif 2021 : 4596.13€ (Règlement en 2 chèques possible)

Ce montant comprenant le cout pédagogique des 175 heures de formation à l'INSERR et les repas du midi : 175 Heures cout pédagogique TTC 4322.50€ 25 Repas TTC 273.63€

---

**Constitution du dossier de candidature pour formation en 2022 :**

**Dates : Du 10 au 28 janvier 2022 et du 14 au 25 mars 2022**

**A nous retourner :**

- CV ; lettre de motivation ; copie du diplôme ; n° adéli pour les psychologues ; autorisation d'enseigner pour les BAFM ; copie du permis de conduire ; copie de la carte d'identité ; deux photos d'identité.
- Les dossiers de candidature sont à nous retourner à **partir du 1<sup>er</sup> mai 2021, les inscriptions seront closes au 15 SEPTEMBRE 2021.**

- Seuls les dossiers complets seront pris en compte, (pour les Bafm n'ayant pas encore reçu leur diplôme, merci de joindre le courrier du Ministère annonçant que vous avez été admis).
- Seules les personnes dont les candidatures seront retenues, seront contactées par téléphone mi-octobre 2021 en première instance et recevront ensuite un courrier de confirmation.

**\*sélection des candidatures :**

**En plus des pré requis et au regard du grand nombre de dossiers reçus, une sélection est faite suivant :**

**Pour les Bafm : Ancienneté de l'obtention du diplôme./région**

**Pour les psychologues : Mélange des profils selon le diplôme/région**

**Pour tous :**

**La priorité sera donnée aux candidatures émanant des départements dépourvus ou pauvres en animateurs.**

**En cas de profils similaires, la date de réception du dossier, sera prise en compte.**

**Parité homme /femme (si possible)**

---

Contact INSERR :  
Marie SAFFRAY Responsables des formations  
[marie.saffray@inserr.fr](mailto:marie.saffray@inserr.fr) tél : 03 86 59 90 56